

LES PROJETS DE PARTENARIATS STRATÉGIQUES ERASMUS+

Nouveautés risquées du programme Erasmus+ lancé en janvier 2014, les partenariats stratégiques ont été créés pour incarner le passage d'une époque à une autre : la valeur ajoutée collective et territoriale devant désormais accompagner l'acquisition de compétences individuelles. Unaniment plébiscité depuis plus d'un quart de siècle, Erasmus a donc laissé la place à Erasmus+ depuis dix-huit mois et les premiers résultats du nouveau programme indiquent que les partenariats stratégiques ont été une des bonnes surprises de cette nouvelle aventure.

En 2014, l'Agence y a consacré 27 millions d'euros et a pu financer près de 25 % des projets, taux similaire à celui des autres agences nationales.

Les partenariats stratégiques soutiennent des projets de coopération entre les acteurs européens traditionnels du monde de l'enseignement et de la formation mais aussi avec ceux de la société civile et du monde du travail (collectivités territoriales, associations, entreprises...). Les projets associés ont pour finalité le développement et la mise en œuvre de pratiques novatrices par l'élaboration de modules de formation, d'outils pédagogiques ou encore d'études ou d'analyses.

Ces nouveaux outils ont été créés pour dépasser les limites d'un seul secteur éducatif afin de mettre en avant une dimension trans-sectorielle qui, par le croisement de compétences et d'approches diversifiées, permet de démultiplier le potentiel d'innovation et de dépasser les spécificités de chaque secteur éducatif (scolaire, universitaire, formation professionnelle, éducation des adultes, etc).

Si l'on en juge par les premiers projets qui ont été proposés, la dimension trans-sectorielle entre peu en scène, en particulier sur des problématiques particulières qui nous tiennent à cœur comme la défense du multilinguisme ou la mise en œuvre de projets globaux contre le décrochage ou l'exclusion. Nul doute qu'elle devrait croître fortement d'ici 2020 sans toutefois annihiler les projets sectoriels qui, compte tenu des succès des programmes précédents, restent normalement majoritaires en début de programmation.

La révolution consistant à faire de l'éducation et de la formation un pivot du développement des territoires apprécié, soutenu et incarné par des acteurs de plus en plus diversifiés est donc en marche. Ce Soleoscope espère mettre en lumière ses premiers feux.

Antoine Godbert
Directeur de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation

Les Partenariats Stratégiques Erasmus+ : les mots clés

COOPÉRATION Entre 3 organisations minimum issues de 3 pays participant à Erasmus+ et œuvrant dans les champs de l'éducation, la formation et/ou la jeunesse

DURÉE DU PROJET De 2 à 3 ans

FINANCEMENT De 20 à 450 000 euros en fonction des activités prévues

ACTIVITÉS Échange de pratiques, mise en œuvre et expérimentation de pratiques innovantes, création de modules de cours, de supports d'apprentissage, activités facilitant la reconnaissance et la validation des compétences. Des périodes de mobilité d'études, de formation, d'enseignement peuvent également être prévues si des expérimentations ou des échanges de pratiques participent à la réalisation de l'objectif final du projet.

PRIORITÉS Les projets doivent répondre à des priorités européennes, fixées par secteur éducatif et/ou communes à tous les secteurs.

- pour vous informer : le réseau des développeurs Erasmus + <http://www.agence-erasmus.fr/page/developpeurs>
- pour déposer un projet : la plateforme Pénélope <http://www.erasmusplus.fr/penelope/>

Caractéristiques des premiers projets de Partenariats Stratégiques sélectionnés

VIF INTÉRÊT ET FORTE SÉLECTION

Les Partenariats Stratégiques, nouvelle action du programme Erasmus +, ont suscité un vif intérêt : l'appel à projets 2014 s'est traduit par 444 candidatures déposées par un établissement français, tous secteurs confondus. Parmi ces projets, 48 sont identifiés comme étant des projets dits « trans-sectoriels » car visant des publics de plusieurs secteurs éducatifs.

Résultat à la fois du ratio offre/demande et de l'évaluation qualitative par des experts indépendants, 25 % des candidatures ont pu être financées, soit 111 projets. Mais au total ce sont 191 établissements français qui prennent part, en tant que coordinateur ou partenaire, à un projet de Partenariat Stratégique sélectionné en France.

Ratio de sélection par secteur :

- Enseignement supérieur → 16 %
- Enseignement scolaire → 26 %
- Enseignement professionnel → 33 %
- Multi-secteurs (« trans-sectoriel ») → 35 %

VERS UN BUDGET PLUS IMPORTANT

La hausse du budget européen consacré au programme Erasmus+, notamment à partir de 2016, devrait permettre, sur les prochains appels à candidatures, d'améliorer le taux de satisfaction des demandes et soutenir une plus grande participation des établissements français dans des projets Erasmus+.

BUDGET

SOUPLESE BUDGÉTAIRE

La subvention européenne accordée aux Partenariats Stratégiques varie principalement en fonction de la durée du projet, du nombre de partenaires et des activités prévues. La souplesse de la maquette budgétaire permet de financer des projets de taille variable, tout en respectant le plafonnement à 3 000 000 € pour les projets de 2 ans et à 450 000 € pour les projets de 3 ans. En 2014, la majorité des projets (58 %) a opté pour une durée de 2 ans.

Le graphique ci-dessous représente un ensemble de données budgétaires des projets de Partenariats Stratégiques. Mis à part les partenariats entre établissements scolaires dits « school to school » (S2S), on peut noter que les budgets des projets s'échelonnent sur une large fourchette de 55 000 € à 300 000 €. Le graphique indique le budget moyen des projets par secteur éducatif. Par exemple le budget moyen dans le secteur de la formation professionnelle est de 212 000 €. Cependant, la médiane, qui partage la distribution des données en deux parties égales, est un indicateur plus précis. Ainsi pour le secteur de l'éducation des adultes, la médiane budgétaire est de 99 000 €, indiquant ainsi que 50 % des projets sélectionnés ont un budget inférieur à 99 000 €.

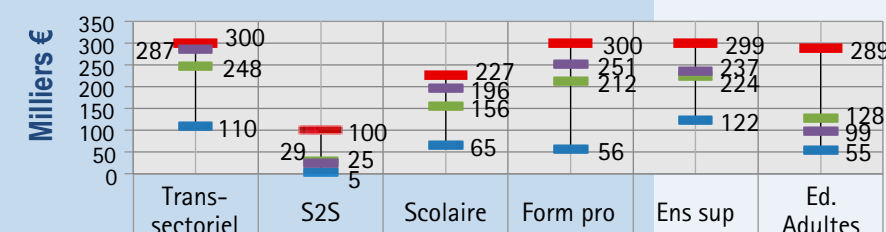
TAILLE DU PROJET ET PERTINENCE NE SONT PAS LIÉES

Les modalités de candidature sont harmonisées pour tous les secteurs de l'éducation et de la formation. C'est le coordinateur du projet qui gère l'intégralité du financement européen*.

Il est significatif de noter que la hauteur du budget n'est pas un critère de qualité des projets. Les Partenariats Stratégiques à plus petit budget ont été évalués comme aussi pertinents que ceux dotés d'un budget plus important.

* Une seule exception : les projets de Partenariats Stratégiques entre établissements scolaires, pour lesquels la subvention totale du projet est redistribuée à chaque établissement, afin d'en faciliter la gestion.

BUDGETS DES PROJETS DE 24 MOIS SÉLECTIONNÉS EN 2014



	Trans-sectoriel	S2S	Scolaire	Form pro	Ens sup	Ed. Adultes
— Min	110 000	5 100	64 930	56 155	122 465	54 761
— Max	300 000	100 365	227 104	299 829	299 439	289 002
— Moyenne	247 822	29 129	155 515	212 278	224 118	127 990
— Médiane	287 426	25 260	195 705	251 140	237 284	99 208

UNE COOPÉRATION RÉELLEMENT EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE



Dans les Partenariats Stratégiques le rôle du coordinateur est fondamental. Il assure le pilotage général du projet et met en place des outils de suivi et d'animation du partenariat. La charge de travail induite doit être correctement estimée.

QUI SONT LES COORDINATEURS ?

Sans surprise, pour les projets sélectionnés en 2014, le profil des coordinateurs correspond en majorité au secteur éducatif dominant du projet. Toutefois, dans chaque catégorie, des projets sont portés par des organismes moins traditionnels. Citons pour le

secteur de l'enseignement scolaire, les exemples du conservatoire de musique de Poitiers, de la Ville de Cenon (33) et du Conseil général de la Seine Saint Denis.

Les Partenariats Stratégiques de la formation professionnelle sont coordonnés majoritairement par des acteurs structurants de type consulaires, branches professionnelles ou conseils régionaux. On peut noter quelques coordinateurs plus atypiques comme le groupe Bayer SAS dont le projet vise à développer un module de formation continue certifiant sur l'utilisation raisonnée des pesticides.

Dans les projets sélectionnés sur le secteur de l'enseignement supérieur, on peut signaler le projet porté par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme qui s'adresse aux Présidents et Vice-Présidents d'universités afin de les sensibiliser à l'intégration de la formation à distance dans les stratégies de développement des universités.

La diversité de l'éducation des adultes est totalement reflétée par la variété des coordinateurs : associations telles que l'Association pour le développement des initiatives citoyennes et européennes (ADICE), entreprises sociales, syndicats et collectivités, telle que la commune de Joigny.

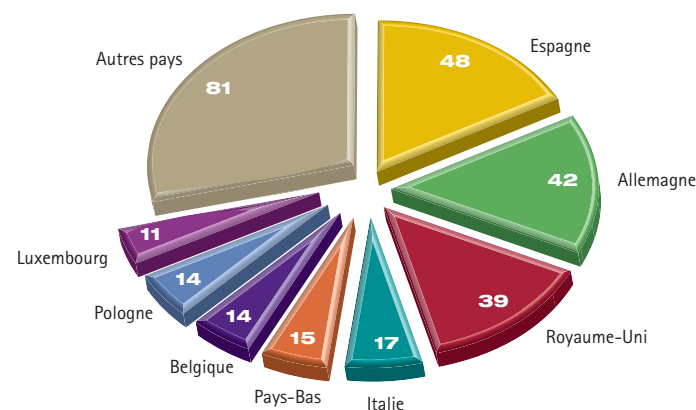
QUELS SONT LES PAYS IMPLIQUÉS ?

Pour plus des trois-quarts des projets coordonnés par des Français, l'analyse montre que les partenaires européens sont issus de 10 pays principaux. Au-delà des pays frontaliers, on remarque aussi une implication notable du Portugal, de la Roumanie, de la Turquie, de la Finlande et de la Grèce.

On retrouve par ailleurs 281 organismes français présents dans des projets coordonnés par des Européens, sur un total de 29 pays différents. Le choix semble s'être orienté par rapport à la langue, les coordinateurs francophones ont eu la faveur des partenaires français, de même que les langues européennes les plus parlées en France.

L'innovation des Partenariats Stratégiques réside aussi dans la possibilité d'intégrer des partenaires internationaux. Des partenariats dans les secteurs de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur ont ainsi intégré 7 partenaires internationaux, du Canada, du Maghreb et des Balkans.

Nombre de partenaires français dans des projets coordonnés par des Européens



Activités financées dans les Partenariats Stratégiques sélectionnés en 2014

Les Partenariats Stratégiques permettent de financer un large éventail d'activités regroupées en 5 catégories majeures (présentées sur le graphique ci-après). Les financements sont mobilisables de la préparation (frais de mise en œuvre, réunions transnationales, mobilités de formation) aux résultats (production intellectuelle, événement de dissémination).

Seul poste budgétaire obligatoire, les frais de mise en œuvre représentent, en fonction du secteur éducatif, entre 10,2 % et 24,9 % du financement total des projets. Tous les projets (excepté 14 partenariats stratégiques du secteur scolaire) ont demandé un financement pour des réunions transnationales. Cela traduit probablement la nécessité pour les partenaires de se rencontrer physiquement pour garantir le bon déroulement du projet.

On remarque sur les autres catégories de frais des variations suivant le secteur. En effet, pour les projets dits trans-sectoriels et les projets relevant des secteurs de l'enseignement professionnel et de l'enseignement supérieur, environ la moitié du budget est dédiée à la production intellectuelle.

En revanche dans les secteurs de l'enseignement scolaire et de l'éducation des adultes, la moitié des budgets est consacrée à la réalisation de mobilités de formation. Cela représente précisément 49,7 % pour le Scolaire et 57,4 % pour Adultes, alors que cette activité représente 7,3 % et 10,5 % du budget total pour les autres secteurs éducatifs.

Sur les 148 projets du secteur scolaire, 123 prévoient des mobilités d'apprentissage et de formation (soit plus de 80 %). 9 projets sur 13 (près de 70 %) dans le secteur Adultes en ont également fait la demande.

ILLUSTRATIONS

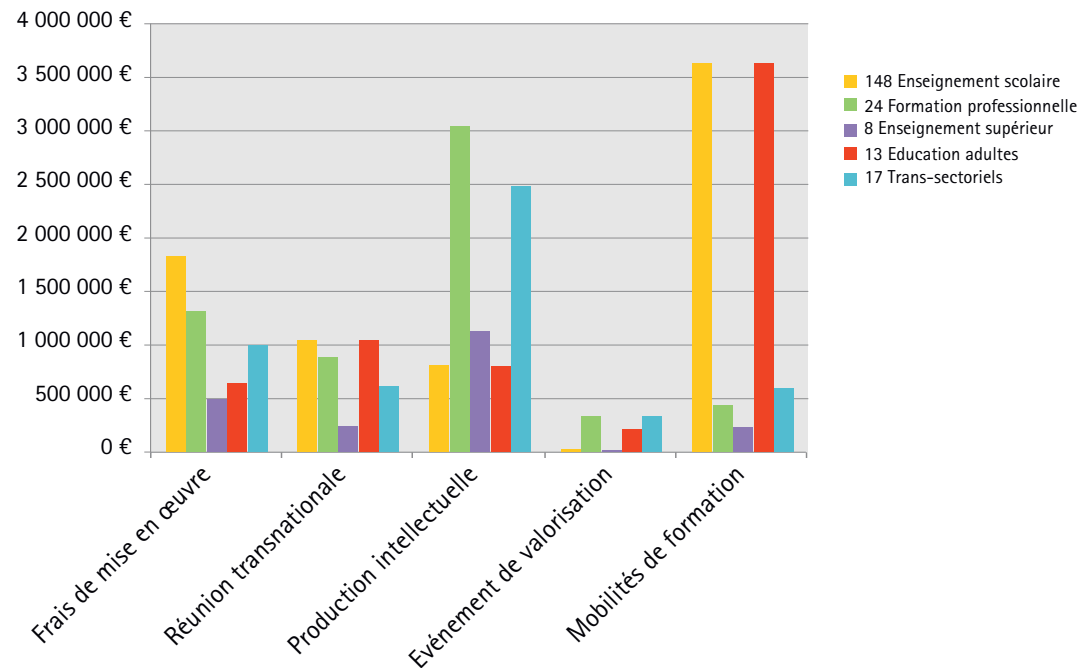
→ Productions intellectuelles pour former les professionnels à la pédagogie de chantier

Le projet coordonné par l'association Etudes et Chantiers a pour objectif le développement d'un module visant à « former les professionnels à la pédagogie de chantier ». Le financement de cette production intellectuelle a pour ambition de permettre à de jeunes adultes exclus durablement du marché du travail de retrouver non seulement un emploi, mais aussi de se réinsérer socialement. Dans le secteur de l'Enseignement Supérieur.

→ Stages d'immersion pour évaluer les compétences des bénévoles

Le projet du Syndicat National des Radios Libres vise à la création d'un guide européen pour une évaluation harmonisée des compétences acquises par les bénévoles en activité radiophonique. Des mobilités sont prévues pour confronter les pratiques de formation et d'évaluation entre les pays participant au projet, mobilités qui se matérialiseront par des stages d'immersion (observation de la démarche qualité) et de formation.

FINANCEMENTS ACCORDÉS PAR ACTIVITÉ ET EN FONCTION DU SECTEUR ÉDUCATIF



POUR ALLER PLUS LOIN :

- Plateforme européenne de valorisation VALOR <http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/>: information sur les projets financés et leurs résultats (site opérationnel fin 2015)
- Le magazine Mag Erasmus de mars 2015 spécial Partenariats Stratégiques
- Guide pratique à l'attention des candidats co-écrit par l'agence française Erasmus+ et l'agence allemande DAAD « Candidatures de qualité des projets de Partenariats Stratégiques enseignement supérieur » publié en mars 2015, disponible sur Pénélope +

LE PARTENARIAT

12 participants au projet issus de 6 pays européens. En France: l'académie de Créteil, le collège international de Noisy-le-Grand, l'Université de Franche-Comté, les ESPE de Créteil et de l'Université de la Guyane; en Autriche: les Ministères régionaux de l'éducation de Styrie et de Carinthie; en Espagne: l'Institut français et le Ministère de l'éducation, de la culture et des sports de la Communauté autonome de Castille-La-Manche; en Grèce: la Direction régionale de l'enseignement scolaire de Grèce occidentale; au Portugal: le Groupement d'établissements scolaires de Caparica; en Roumanie: l'Inspection scolaire et deux collèges de Salaj.

Focus sur le projet Inter + : Valoriser le plurilinguisme et l'interculturalité en contexte éducatif européen

Ce projet de Partenariat Stratégique du secteur scolaire sélectionné en 2014 vise à mettre en place une formation et d'échanger sur les situations de plurilinguisme et d'interculturalité. Il s'adresse à tous les personnels de l'enseignement scolaire qui côtoient ou vivent ces situations au sein des établissements ou lors de mobilités internationales.



LES OBJECTIFS DU PROJET

- Connaître les codes culturels des publics apprenants et des partenaires éducatifs;
- Valoriser et développer les compétences linguistiques et culturelles des publics apprenants;
- Maîtriser les situations de plurilinguisme.

LE PILOTAGE

Initié et conçu par le service des relations internationales du rectorat de Créteil, le projet est coordonné par plusieurs équipes: une équipe centrale de pilotage, une coordination scientifique et administrative, des équipes d'experts pour réaliser, évaluer et diffuser les résultats du projet. Le collège international de Noisy-le-Grand est l'établissement support du projet. Tourné vers les Amériques, l'Asie et l'Afrique avec ses quatre sections internationales, la diversité culturelle et linguistique du lycée est valorisée et considérée ici comme un atout pour la réussite de tous.

LES ACTIVITÉS

1000 personnels éducatifs de toutes disciplines seront formés dans 7 régions d'Europe par une équipe européenne d'experts. Un Mooc devrait être réalisé pour exploiter et partager l'ensemble des contenus.

Les thématiques de formation sont centrées sur le plurilinguisme: éveil aux langues et cultures étrangères; approche plurielle des langues étrangères; communication en langue étrangère; didactique des langues et des cultures; reconnaissance des codes culturels; connaissance des systèmes éducatifs.

Dictionnaire illustré de l'impact des projets E+

Les projets de Partenariats Stratégiques Erasmus + mettent l'accent sur la notion d'évaluation des résultats et de mesure de l'impact. Basé sur l'exemple d'un projet de Partenariat Stratégique trans-sectoriel porté par l'Association de Lutte contre le Sida, voici quelques notions illustrées :

L'EXEMPLE DU PROJET DE L'ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Grandes lignes du projet : c'est un projet d'échange de bonnes pratiques et d'outils en éducation à la sexualité qui se traduira par une année d'échange et de formation à l'éducation à la sexualité pour des professionnels de trois associations européennes. La deuxième année du projet sera consacrée à la mise en place d'un dispositif d'accompagnement de jeunes en France, Belgique et au Portugal.

Les résultats attendus concernent la production, par les jeunes accompagnés, d'outils de sensibilisation à la santé sexuelle et au respect, tels qu'affiches, expositions, courts métrages, slam, pièces de théâtre, jeux..., susceptibles d'être disséminés et partagés avec d'autres jeunes.

Les impacts attendus sont :

- Pour les jeunes : un changement dans les représentations sociales et les stéréotypes de genre préalable à une diminution des comportements sexistes, racistes ou homophobes,
- Pour les établissements scolaires partenaires : une sensibilisation de leurs structures et une capacité plus importante à accueillir les questions des jeunes sur des thématiques en lien avec la santé sexuelle,
- A un niveau plus large, le projet favorisera un esprit de coopération et de compréhension mutuelle entre jeunes Européens.

Ces impacts seront mesurés à partir des outils suivants :

- questionnaires anonymes et individuels remplis par les professionnels et les jeunes impliqués dans le projet et sensibilisés par les actions menées dans le cadre du projet ;
- interviews des professionnels et des jeunes participants ;

Indicateurs d'impact choisis :

- nombre de jeunes accompagnés (quantitatif)
- type de connaissances acquises par les jeunes et les professionnels (qualitatif)
- appréciation de la formation dispensée aux professionnels des associations (qualitatif)



Directeur de la publication :

Antoine Godbert

Rédacteur en chef :

Laurent Lascrou

Maquette :

Marie-Pierre Chalimbaud

Ont collaboré à ce numéro :

Maude SIRE

Gabriel MOREAU

Nadia GONTHIER

Sylvie THOMAS

Rachel DUIGOU